

CONGRÉGATION POUR LE CULTES DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS
**DIRECTOIRE SUR LA PIÉTÉ POPULAIRE
ET LA LITURGIE**

Chapitre V
LA VÉNÉRATION ENVERS LA SAINTE MÈRE DU SEIGNEUR

Quelques principes

183. La piété populaire, à la fois variée dans ses expressions et profonde dans ses motivations, qui s'adresse à la Vierge Marie, est un fait ecclésial remarquable et universel. Elle jaillit de la foi et de l'amour du peuple de Dieu envers le Christ, Rédempteur du genre humain, et de la compréhension de la mission que, dans l'ordre du salut, Dieu a confiée à Marie de Nazareth; la Vierge Marie n'est donc pas seulement la Mère du Seigneur et du Sauveur, mais elle est aussi, sur le plan de la grâce, la Mère de tous les hommes.

De fait, "les fidèles comprennent facilement le lien vital qui unit le Fils à la Mère. Ils savent que le Fils est Dieu, et que elle, la Mère, est aussi leur mère. Ils en déduisent la sainteté immaculée de la Vierge et, tout en la vénérant comme une reine glorieuse dans le ciel, ils sont certains que Marie, très miséricordieuse, intercède en leur faveur; ils invoquent donc sa protection avec une grande confiance. Les plus pauvres sentent particulièrement sa proximité. Ils savent qu'elle connut comme eux la pauvreté, qu'elle souffrit beaucoup, et qu'elle fit preuve de patience et de douceur. Ils ressentent à son égard de la compassion pour la douleur qu'elle éprouva au moment de la crucifixion et de la mort de son Fils, et ils se réjouissent avec elle pour la résurrection de Jésus. Ils célèbrent avec joie ses fêtes, ils participent volontiers aux processions organisées en son honneur et ils se rendent en pèlerinage dans les sanctuaires qui lui sont consacrés, ils aiment chanter ses louanges et ils lui offrent leurs hommages en formulant des vœux. Enfin, ils ne tolèrent pas qu'on l'offense et ils prennent spontanément sa défense contre ceux qui refusent de l'honorer".

L'Église elle-même exhorte tous ses fils - les ministres sacrés, les religieux et les fidèles laïcs - à développer leur piété personnelle et communautaire à l'aide des pieux exercices, qu'elle approuve et recommande. En effet, le culte liturgique, nonobstant son importance objective et sa valeur irremplaçable, son efficacité exemplaire et son aspect normatif, n'épuise pas toutes les possibilités mises en œuvre par le peuple de Dieu pour exprimer sa vénération envers la sainte Mère du Seigneur.

184. Les relations entre la Liturgie et la piété populaire mariale doivent être établies à la lumière des principes et des normes, qui ont été énoncés à plusieurs reprises dans le présent document. Il reste que, par rapport à la piété mariale du peuple de Dieu, la liturgie doit toujours apparaître comme une "forme exemplaire", une source d'inspiration, un point de référence constant et un but ultime.

185. Toutefois, il convient de rappeler brièvement quelques dispositions que le Magistère de l'Église a promulguées au sujet des pieux exercices relatifs à la Vierge Marie. Il faut en tenir compte dans le travail de composition de nouveaux pieux exercices, ou lorsqu'il est nécessaire de procéder à la révision de ceux qui existent déjà, ou, simplement, dans le cadre de leur application dans les célébrations culturelles. L'attention des Pasteurs à l'égard de cette catégorie de pieux exercices doit être proportionnelle à leur importance; de fait, ces derniers sont, d'une part, le fruit et l'expression de la piété mariale d'un peuple ou d'une communauté de fidèles, et, d'autre part, ils constituent à leur tour la cause et un facteur non négligeable dans l'élaboration de la "physionomie mariale" des fidèles, c'est-à-dire de ce "style" particulier qui caractérise la piété des fidèles envers la bienheureuse Vierge Marie.

186. La disposition fondamentale du Magistère au sujet de ces pieux exercices est qu'ils doivent être orientés vers "ce centre du culte unique appelé à bon droit chrétien, car c'est du Christ qu'il trouve son origine et son efficacité, c'est dans le Christ qu'il trouve sa pleine expression et c'est par le Christ que, dans l'Esprit, il conduit au Père". Ainsi, les pieux exercices célébrés en l'honneur de la Vierge Marie doivent comporter les caractéristiques communes suivantes, même si celles-ci peuvent varier en fonction des particularités propres de chacun d'entre eux :

- ils expriment la note trinitaire qui distingue et qualifie le culte rendu à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, révélé dans le Nouveau Testament, de même que l'élément christologique, qui est une composante essentielle de ce culte et met en lumière la médiation unique et nécessaire du Christ, ainsi que sa dimension pneumatologique, puisque toute forme authentique de piété provient de l'Esprit et qu'elle est accomplie dans l'Esprit; enfin, ils soulignent le caractère ecclésial du culte chrétien: en effet, les baptisés, qui forment le peuple de Dieu, prient ensemble au nom du Seigneur (cf. Mt 18, 20) et ils sont unis dans la Communion des Saints ;

- ils se réfèrent constamment à la Sainte Écriture, interprétée dans le cadre de la sainte Tradition; tout en se conformant à la profession de la foi catholique dans son intégralité, ils respectent les exigences du mouvement œcuménique ; ils considèrent avec attention les aspects anthropologiques des expressions culturelles, de telle sorte que ces dernières soient bien le reflet d'une conception juste et vraie de la personne humaine, et qu'elles correspondent à ses exigences ; ils mettent en évidence la dimension eschatologique de l'existence, qui est essentielle dans le message de l'Évangile ; enfin, ils illustrent le caractère missionnaire de l'Église, et donc l'obligation de témoigner qui incombe aux disciples du Seigneur.

LES TEMPS DES PIEUX EXERCICES MARIAUX

La célébration de la fête

187. Les pieux exercices célébrés en l'honneur de la Vierge Marie sont presque tous liés à une fête liturgique inscrite dans le Calendrier général du Rite Romain, ou dans les Calendriers particuliers des diocèses ou des familles religieuses. Il arrive que, parfois, le pieux exercice précède l'institution de la fête (c'est le cas du saint Rosaire), parfois aussi la fête est de loin antérieure au pieux exercice (comme pour l'Angelus Domini). Une telle constatation permet de mettre en évidence le rapport existant entre la Liturgie et les pieux exercices, et aussi le fait que ces derniers atteignent leur point culminant dans la célébration de la fête. La fête, parce qu'elle fait partie de la Liturgie, se rapporte à l'histoire du salut, et elle célèbre un aspect de l'association de la Vierge Marie au mystère du Christ. Elle doit donc être célébrée en observant les normes liturgiques, et en respectant la hiérarchie existant entre les "actes liturgiques" et les "pieux exercices", qui leur sont associés.

De surcroît, une fête de la bienheureuse Vierge Marie, en tant que manifestation populaire, comporte des valeurs de nature anthropologique qui ne doivent pas être négligées.

Le samedi

188. Parmi les jours plus particulièrement dédiés à la Vierge Marie, le samedi occupe une place particulière, puisqu'il a été élevé au rang de mémoire de sainte Marie. Cette mémoire remonte certainement à l'époque carolingienne (IX siècle), mais on ignore les motifs pour lesquels le samedi fut choisi, à cette époque, comme un jour dédié à la Vierge Marie. Il est vrai que de nombreuses explications furent données par la suite, même si ces dernières ne satisfont pas entièrement les spécialistes de l'histoire de la piété populaire.

De nos jours, tout en faisant abstraction de ses origines historiques incertaines, certaines valeurs propres à cette mémoire sont fréquemment mises en évidence avec juste raison: "la spiritualité contemporaine est plus sensible aux différents aspects qui appartiennent à l'être même de cette célébration: la mémoire de la fidélité inébranlable de la "bienheureuse Vierge Marie qui, en tant que mère et disciple, durant le "grand samedi", au moment où le Christ gisait dans le tombeau, demeurait forte uniquement grâce à sa foi et son espérance, seule au milieu des disciples, dans l'attente confiante de la Résurrection du Seigneur"; le prélude et l'introduction à la célébration du dimanche, en tant que fête primordiale et mémoire hebdomadaire de la Résurrection du Christ; le signe, avec son rythme hebdomadaire, que la "Vierge Marie est constamment présente et active dans la vie de l'Église".

De même, la piété populaire est sensible à la valorisation du samedi, ce jour dédié à la sainte Vierge Marie. Il n'est pas rare que les statuts de certaines communautés religieuses et associations de fidèles prévoient de rendre un hommage particulier à la Mère du Seigneur, chaque samedi, en prescrivant quelques pieux exercices composés spécialement pour ce jour précis.

Triduums, septénaires, neuvaines

189. Il est fréquent de préparer et de faire précéder une fête, dont la célébration est un moment culminant, par un triduum, un septénaire ou une neuvaine. Ces "temps et ces modes d'expression propres à la piété populaire" doivent être accomplis en harmonie avec les "temps et les modes d'expression propres à la Liturgie".

Les triduums, les septénaires et les neuvaines peuvent non seulement favoriser l'élaboration de nouveaux pieux exercices en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, mais ils peuvent aussi aider les fidèles à mieux comprendre la place et le rôle que celle-ci occupe dans le mystère du Christ et de l'Église.

En effet, les pieux exercices, loin de demeurer étrangers aux acquis progressifs, qui proviennent de la recherche biblique et théologique au sujet de la Mère du Sauveur, doivent devenir, sans modifier leur nature propre, des moyens catéchétiques en vue de la présentation et de la diffusion de ces divers éléments doctrinaux.

Les triduums, les septénaires et les neuvaines peuvent être considérés comme une vraie préparation à la fête mariale, s'ils contribuent à stimuler les fidèles dans leur résolution de s'approcher des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, et d'approfondir leur vie chrétienne, en suivant l'exemple de la Vierge Marie, qui fut le premier et le plus parfait disciple du Christ.

Dans certaines régions, les apparitions de La Vierge Marie à Fatima inspirent aux fidèles des rencontres de prières mariales, qui ont lieu le 13 de chaque mois.

LES "MOIS DE MARIE"

190. Au sujet de la pratique du mois particulièrement dédié à la Vierge Marie, qui est répandue dans de nombreuses Églises, tant de l'Orient que de l'Occident, il est opportun de rappeler des orientations essentielles.

En Occident, les mois dédiés à la Vierge Marie, surgis à une époque, où les références à la Liturgie en tant que forme normative du culte chrétien étaient peu abondantes, se sont développés parallèlement au culte liturgique. Cette situation a engendré des problèmes de caractère liturgico-pastoral, qui demeurent encore et qui, du fait de leur importance, méritent d'être évalués très soigneusement.

191. En se limitant à l'évocation de la coutume occidentale de célébrer un "mois marial" en mai (en novembre, dans certains pays de l'hémisphère sud), il est opportun de tenir compte à la fois des exigences de la Liturgie, des diverses attentes des fidèles, et de leur maturation dans la foi, et il convient aussi d'étudier l'ensemble des problèmes, que pose cette pratique des "mois de Marie", dans le cadre de la "pastorale d'ensemble" de l'Église locale; ainsi, il est nécessaire

de remédier aux situations, qui sont marquées par des orientations contradictoires au niveau pastoral, et qui ont pour effet de désorienter les fidèles, comme cela pourrait advenir, par exemple, en présence d'initiatives visant à la suppression du "mois de Marie".

Dans la plupart des cas, la solution la plus opportune vise à harmoniser les éléments du "mois marial" avec le temps de l'Année liturgique, dans lequel il se situe. Ainsi, par exemple, durant le mois de mai, qui coïncide en grande partie avec les cinquante jours du temps liturgique de Pâques, les pieux exercices doivent mettre en évidence la participation de la Vierge Marie au mystère pascal (cf. Jn, 19, 25-27) et à l'événement de la Pentecôte (cf. Ac 1, 14), qui inaugure le chemin de l'Église, c'est-à-dire un itinéraire qu'elle-même, en participant à la nouveauté inaugurée par le Ressuscité, parcourt sous la conduite de l'Esprit Saint. Et puisque cette période des "cinquante jours" est le temps liturgique particulièrement consacré à la célébration et à la mystagogie des sacrements de l'initiation chrétienne, les pieux exercices du mois de mai peuvent utilement mettre en évidence la place éminente que la Vierge Marie, glorifiée dans le ciel, occupe sur la terre, "ici et maintenant", dans la célébration des sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie.

Il est nécessaire, dans tous les cas, de se conformer très soigneusement à la directive de la Constitution Sacrosanctum Concilium, selon laquelle "on orientera les esprits des fidèles avant tout vers les fêtes du Seigneur, par lesquelles se célèbrent pendant l'année les mystères du salut", auxquels il est certain que la bienheureuse Vierge Marie a été associée.

Il est sans doute opportun de dispenser un enseignement catéchétique aux fidèles, dans le but de les convaincre que le dimanche, mémoire hebdomadaire de la Pâque, est vraiment "le jour de fête primordial". Enfin, en tenant compte du fait que, dans la Liturgie Romaine, les quatre semaines de l'Avent constituent un temps marial, qui est inséré d'une manière harmonieuse dans l'Année liturgique, il faut aider les fidèles à découvrir et à mettre en évidence, d'une manière convenable, les nombreuses références à la Mère du Seigneur, qui sont proposées durant toute cette période.

QUELQUES PIEUX EXERCICES RECOMMANDÉS PAR LE MAGISTÈRE

192. Le présent document n'a pas pour objet d'énoncer la liste exhaustive des pieux exercices recommandés par le Magistère. Il convient néanmoins de mentionner ceux qui méritent une attention particulière, afin de proposer quelques indications relatives à leur déroulement, et suggérer éventuellement quelques améliorations.

La méditation de la Parole de Dieu

193. La directive conciliaire, selon laquelle il convient de favoriser la "célébration sacrée de la parole de Dieu" à certains moments particulièrement significatifs de l'Année liturgique, peut trouver une application appropriée dans les célébrations culturelles destinées à honorer la Mère du Verbe incarné. Des initiatives de ce genre correspondent parfaitement à la ligne générale de la piété chrétienne; de plus, elles illustrent la conviction, selon laquelle le fait de se comporter vis-à-vis de la Parole de Dieu, en prenant modèle sur la Vierge Marie, est déjà un excellent hommage qui peut lui être rendu (cf. Lc 2, 19. 51). Dans le cadre des pieux exercices, comme durant les célébrations liturgiques, les fidèles doivent écouter avec foi la Parole, l'accueillir avec ferveur et la conserver dans leur cœur; ils doivent aussi la méditer et savoir la défendre par leur propre parole; ils sont tenus de la mettre fidèlement en pratique et de lui conformer toute leur vie.

194. "Les célébrations de la Parole, à cause des nombreuses possibilités qui sont offertes sur les plans thématique et structurel, contiennent des éléments multiples qui favorisent l'organisation de ce genre de rencontres; celles-ci constituent à la fois une illustration de la piété authentique des fidèles et un moment approprié en vue de développer une catéchèse systématique sur la Vierge Marie. Toutefois, l'expérience déjà acquise dans ce domaine permet de constater qu'il faut veiller à ne pas considérer les célébrations de la Parole, sous un aspect principalement intellectuel ou exclusivement didactique; elles doivent, en revanche, - par les cantiques, les prières et les autres modes de participation des fidèles - réserver une juste place aux moyens d'expressions, simples et familiers, de la piété populaire, qui s'adressent immédiatement au cœur de l'homme".

L'Angelus

195. En méditant la traditionnelle prière de l'Angelus Domini trois fois par jour, à l'aube, le midi et au crépuscule, les fidèles font mémoire du message de Dieu, transmis à la Vierge Marie par l'archange saint Gabriel. L'Angelus se réfère donc à l'événement central du salut: selon le dessein du Père, le Verbe de Dieu, par l'action de l'Esprit Saint, s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie.

La prière de l'Angelus est profondément enracinée dans la piété du peuple chrétien, et son usage est encouragé par l'exemple que donnent les Pontifes Romains eux-mêmes. Si dans certains endroits, les transformations des conditions de vie ne favorisent pas le maintien ou la diffusion de la prière de l'Angelus, en de nombreux autres lieux, les empêchements sont de mineure importance; ainsi, aucun moyen ne doit être négligé pour maintenir bien vivante cette pieuse coutume, et pour encourager sa diffusion; on peut donc au moins suggérer la prière de trois Ave Maria. La prière de l'Angelus par "sa structure simple, son caractère biblique [...], son rythme quasi liturgique, qui sanctifie divers moments de la journée, son ouverture au mystère pascal [...], font que, à des siècles de distance, elle conserve inaltérée sa valeur et intacte sa fraîcheur".

"Il est donc souhaitable que, en quelques occasions, surtout dans les communautés religieuses, dans les sanctuaires dédiés à la bienheureuse Vierge Marie, au cours de certaines rencontres, l'Angelus Domini [...] soit solennisé, par exemple, par le chant des Ave Maria, et par la proclamation de l'évangile de l'Annonciation", ainsi que la sonnerie des cloches.

Le "Regina cæli"

196. Durant le temps pascal, en se conformant à la disposition du pape Benoît XIV (20 avril 1742), la célèbre antienne du Regina cæli remplace la prière de l'Angelus Domini. Le Regina cæli, dont l'origine date probablement des X-XI siècles, réussit à unir le mystère de l'incarnation du Verbe (le Christ, que tu as porté dans ton sein) et l'événement pascal (il est ressuscité, comme il l'avait promis), tandis que "l'invitation à la joie" (Réjouissez-vous), que la communauté ecclésiale adresse à la Mère de Jésus pour la Résurrection de son Fils, se rattache à "l'invitation à la joie" ("Réjouis-toi, comblée de grâce", Lc 1, 28), que Gabriel adresse à l'humble Servante du Seigneur, appelée à devenir la mère du Messie sauveur.

En se référant aux suggestions énoncées ci-dessus à propos de l'Angelus, il convient parfois de solenniser le Regina cæli, non seulement en chantant l'antienne, mais encore en proclamant l'évangile de la Résurrection.

Le Rosaire

197. Le Rosaire ou Psautier de la Vierge est l'une des plus belles prières qui s'adressent à la Mère du Seigneur. Ainsi, "les Souverains Pontifes ont à maintes reprises exhorté les fidèles à la prière fréquente du Rosaire, qui s'inspire de l'Écriture Sainte et qui est centrée sur la contemplation des événements du salut manifestés dans la vie du Christ, auxquels la Vierge Marie fut étroitement associée. De plus, la valeur et l'efficacité de cette prière sont attestées par les témoignages de nombreux Pasteurs et d'hommes réputés pour la sainteté de leur vie".

Le Rosaire est une prière essentiellement contemplative, car sa méditation "exige que le rythme soit calme et que l'on prenne son temps, afin que la personne qui s'y livre puisse mieux méditer les mystères de la vie du Seigneur". Le Rosaire est expressément recommandé dans la formation et dans la vie spirituelle des clercs et des religieux.

198. L'Église manifeste son estime à l'égard de la prière du saint Rosaire en proposant un rite de la Bénédiction des chapelets. Ce rite met en relief le caractère communautaire de la prière du Rosaire; de fait, à la bénédiction des chapelets est jointe celle des personnes qui méditent les mystères de la vie, de la mort et de la résurrection du Seigneur, afin qu'elles "réussissent à établir une harmonie parfaite entre la prière et leur vie".

De plus, comme le suggère le Livre des Bénédictions, la bénédiction des chapelets peut être accomplie d'une manière avantageuse "en présence du peuple", spécialement à l'occasion des pèlerinages dans les sanctuaires dédiés à la Vierge Marie, ou au cours des célébrations des fêtes de la bienheureuse Vierge Marie, en particulier de celle du Rosaire, et au moment de la clôture du mois du Rosaire, à la fin du mois d'octobre.

199. Les suggestions qui sont présentées dans le présent document visent à rendre la prière du Rosaire plus profitable pour les fidèles, tout en respectant ses caractéristiques particulières.

Dans certaines occasions, la prière du Rosaire peut prendre la forme d'une célébration composée de divers éléments : "la proclamation des passages de la Bible relatifs à chacun des mystères, le chant de certaines parties de la prière, une sage répartition des rôles entre les différents participants, la solennisation de l'introduction et de la conclusion de la prière".

200. La méditation du Rosaire peut consister en la récitation d'un chapelet quotidien, qui correspond à l'une des trois séries de mystères. Dans ce cas, et selon une coutume bien établie, des jours de la semaine déterminés sont assignés aux différents mystères: ainsi, les mystères joyeux sont médités le lundi et le jeudi, les mystères douloureux le mardi et le vendredi, et les mystères glorieux le mercredi, le samedi et le dimanche.

Si cette distribution des mystères est observée d'une manière trop rigide, elle peut parfois créer un contraste regrettable entre le contenu des mystères, qui sont médités, et ce que propose la liturgie du jour: c'est le cas, par exemple, lorsque la méditation des mystères douloureux a lieu un vendredi, qui est en même temps le jour de Noël. En présence de tels cas, il semble opportun de rappeler que "la caractérisation liturgique d'un jour déterminé prévaut sur son rang dans la semaine; de même, à certains jours de l'Année liturgique, il est possible de prier le Rosaire en substituant certains mystères par d'autres qui s'harmonisent mieux avec le temps liturgique du moment". Par exemple, le 6 janvier, solennité de l'Épiphanie, les fidèles prennent une bonne initiative en décidant de méditer les mystères joyeux, et de consacrer ainsi le cinquième mystère à l'adoration des Mages plutôt qu'au recouvrement de Jésus, âgé de 12 ans, dans le Temple de Jérusalem. Il reste que de telles substitutions doivent être effectuées avec pondération, et dans un esprit de fidélité à la Sainte Écriture et à la Liturgie.

201. Dans le but de favoriser la contemplation, et afin d'harmoniser l'âme avec la voix de celui qui médite le saint Rosaire, un certain nombre de Pasteurs et d'experts ont maintes fois suggéré de reprendre l'usage de la "clausule", cet élément ancien qui n'a jamais complètement disparu.

La clausule, qui s'harmonise bien avec le caractère répétitif et méditatif du Rosaire, est constituée de quelques mots qui suivent le nom de Jésus, et ont un rapport avec le mystère énoncé. Une clausule appropriée, permanente pour chaque dizaine, brève dans son énoncé et fidèle à la Sainte Écriture et à la Liturgie, peut constituer une aide de qualité en vue de la prière méditée du saint Rosaire.

202. "En présentant aux fidèles la valeur et la beauté de la prière du chapelet, il convient d'éviter d'employer des expressions qui, d'une part, rejetteraient dans l'ombre d'autres formes excellentes de prières et qui, d'autre part, ne tien-

draient pas suffisamment compte de l'existence d'autres formes de prières mariales de ce genre, pourtant approuvées elles aussi par l'Église", ou qui pourraient provoquer un sentiment de culpabilité chez celui qui ne le médite pas habituellement: "Le Rosaire est une prière excellente, au regard de laquelle le fidèle doit pourtant se sentir sereinement libre, invité à le réciter, en toute quiétude, par sa beauté intrinsèque".

Les Litanies de la Sainte Vierge

203. Les Litanies constituent l'une des formes de prières adressées à la Vierge Marie recommandées par le Magistère. Elles sont essentiellement composées d'une série d'invocations adressées à la Vierge Marie, qui se succèdent selon un rythme uniforme, créant ainsi un climat de prière caractérisé par une louange constante et une supplication insistante. De fait, les invocations, qui sont généralement très brèves, comprennent deux parties: la première est une louange ("Virgo clemens"), la seconde est une supplication ("ora pro nobis").

Deux formulaires de litanies sont insérés dans les livres liturgiques du Rite Romain: les litanies de Lorette, à l'égard desquelles les Pontifes Romains ont constamment exprimé leur attachement; les litanies pour le rite du couronnement d'une image de la bienheureuse Vierge Marie, qui, dans certaines occasions, peuvent constituer une alternative appropriée au formulaire des Litanies de Lorette.

Il s'avère qu'une prolifération de formulaires de litanies n'est pas utile du point de vue pastoral; toutefois, dans le même temps, il faut prendre en considération le fait qu'une limitation imposée trop rigoureusement aurait pour effet de ne pas tenir suffisamment compte de la richesse de certaines Églises locales ou familles religieuses. La Congrégation pour le Culte Divin a donc demandé instamment de "retenir certains formulaires anciens ou nouveaux, réputés pour leur rigueur doctrinale et la beauté de leurs invocations, qui sont en usage dans des Églises locales ou des Instituts religieux". Il est évident que cette exhortation concerne surtout des lieux déterminés ou des communautés bien précises. À la suite de la prescription du pape Léon XIII, demandant que, durant le mois d'octobre, la méditation du Rosaire s'achève avec le chant des Litanies, beaucoup de fidèles ont commis l'erreur de penser que les Litanies constituaient une sorte d'appendice du Rosaire. En réalité, les Litanies sont avant tout un acte cultuel qui se suffit à lui-même: de fait, elles peuvent être employées en guise d'hommage adressé à la Vierge Marie, ou comme chant de procession, ou encore être intégrées dans une célébration de la Parole de Dieu ou bien dans d'autres célébrations.

La consécration à la Vierge Marie

204. En parcourant l'histoire de la piété chrétienne, on note l'existence d'expériences diverses, personnelles et communautaires, de "consécration à la Vierge Marie" (oblatio, servitus, commendatio, dedicatio). Elles apparaissent dans les livres de prières et dans les statuts des associations mariales sous la forme de formules de "consécration", ainsi que de prières composées en vue ou dans le but de renouveler cette consécration.

Les Pontifes Romains ont exprimé à maintes reprises leur attachement à l'égard de cette pieuse pratique de la "consécration à Marie", spécialement en prononçant publiquement eux-mêmes des formules qui sont demeurées célèbres. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort demeure un maître incontesté et renommé de la spiritualité caractérisée par la pratique de la consécration; en effet, "il proposait aux chrétiens la consécration au Christ par les mains de Marie comme moyen efficace de vivre fidèlement les promesses du baptême".

À la lumière de la dernière volonté exprimée par le Christ sur la croix (cf. Jn 19, 25-27), l'acte de "consécration" est une reconnaissance de la place unique occupée par Marie de Nazareth dans le mystère du Christ et de l'Église, en particulier de la valeur exemplaire et universelle de son témoignage évangélique, de la confiance en son intercession et dans l'efficacité de sa protection, et il permet de mieux prendre conscience des multiples aspects du rôle unique exercé par la Vierge Marie, en tant que vraie Mère dans l'ordre de la grâce, à l'égard de tous et de chacun de ses fils.

Il convient de noter, toutefois, que le mot "consécration" est employé dans un sens large et impropre: "on dit, par exemple, "consacrer les enfants à la Vierge Marie", alors qu'en réalité on entend plutôt les placer sous la protection de la Vierge et solliciter sa protection maternelle". On peut donc mieux comprendre pourquoi un certain nombre de personnes suggèrent d'employer le terme d'"acte de confiance" plutôt que celui de "consécration". De fait, à notre époque, à la lumière des progrès accomplis par la théologie liturgique, qui requiert l'emploi rigoureux des mots, on aurait tendance à réserver le mot consécration à l'offrande totale et perpétuelle d'une personne à Dieu, elle-même fondée sur les sacrements du Baptême et de la Confirmation, et dont l'Église, par une intervention spécifique, se porte garante.

Il est donc nécessaire d'instruire les fidèles sur la nature d'une telle pratique. Si cette dernière comporte, il est vrai, les caractères d'un don total et perpétuel, il s'agit néanmoins d'une analogie par rapport à la "consécration à Dieu"; de même, elle ne doit pas être le fruit d'une émotion passagère, mais être le résultat d'une décision personnelle, libre et mûrie dans le contexte d'une conception authentique du dynamisme de la grâce; la consécration doit être réalisée d'une manière appropriée, en s'inspirant des formes liturgiques: il s'agira donc d'un acte de consécration au Père par le Christ dans l'Esprit Saint, en implorant l'intercession glorieuse de la Vierge Marie, à laquelle la personne s'offre totalement, afin de demeurer fidèle aux promesses de son Baptême, et en adoptant à son égard une attitude filiale; enfin, la consécration doit être accomplie en dehors de la célébration du Sacrifice eucharistique, car il s'agit d'un geste de dévotion qui ne peut être assimilé à la Liturgie: la consécration à Marie, en effet, se distingue substantiellement des autres formes de consécration liturgique.

Le scapulaire du Carmel et les autres scapulaires

205. L'histoire de la piété mariale comporte la "dévotion" envers divers scapulaires, dont le plus célèbre est celui de la bienheureuse Vierge du Mont Carmel. La diffusion de cette pratique est vraiment universelle, et il n'y a donc aucun

doute que les directives conciliaires concernant les pratiques et les pieux exercices "recommandés tout au long des siècles par le Magistère", s'appliquent aussi à elle.

Le scapulaire du Carmel est une forme réduite de l'habit religieux des frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel: bien que cette dévotion se soit répandue au-delà du cercle des fidèles, qui sont en relation avec la vie et la spiritualité de la famille carmélitaine, le scapulaire conserve néanmoins de nombreux liens avec cette dernière.

Le scapulaire est le signe extérieur d'une relation spéciale, filiale et confiante entre la Vierge, Mère et Reine du Carmel, et les personnes qui se confient à elle en lui consacrant tout leur être, et qui recourent avec une entière confiance à son intercession maternelle; il est aussi un rappel tangible de la primauté de la vie spirituelle et de la nécessité de la prière d'oraison.

Le scapulaire, qui est imposé au cours de la célébration d'un rite particulier, déterminé par l'Église, "renouvelle le choix fait au baptême de revêtir le Christ, avec le secours de la Vierge Marie qui veut avant tout que nous devenions conformes au Christ, à la louange de la sainte Trinité, jusqu'à ce que nous entrions avec l'habit des noces dans la patrie du ciel".

L'imposition du scapulaire du Carmel, tout comme la remise des autres scapulaires, "doit retrouver l'authenticité de ses origines: il ne doit pas se réduire à un geste plus ou moins improvisé, mais il doit plutôt être le fruit d'une préparation particulièrement soignée, au cours de laquelle le fidèle apprend à connaître la nature et les buts de l'association, à laquelle il adhère, ainsi que les obligations auxquelles il s'engage pour toute sa vie".

Les médailles de la Vierge Marie

206. Les fidèles aiment beaucoup porter sur eux, presque toujours attachées au cou, des médailles portant l'image de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce geste de dévotion constitue de leur part un témoignage de foi, un signe de vénération à l'égard de la sainte Mère du Seigneur, et l'expression de leur confiance envers la protection maternelle de la Vierge Marie.

L'Église bénit ces objets de piété, en rappelant qu'ils "ont pour rôle de rappeler aux fidèles l'amour de notre Seigneur et d'augmenter leur confiance dans l'aide de la Vierge Marie", mais elle exhorte aussi les fidèles à ne pas oublier que la dévotion envers la Mère de Jésus exige avant tout "le témoignage d'une vie chrétienne qu'on est en droit d'attendre de leur part".

Parmi les médailles, la plus répandue est celle qui est connue sous le nom de "médaille miraculeuse", qui a bénéficié dans le passé, et bénéficie encore de nos jours d'une diffusion vraiment exceptionnelle. Elle a pour origine les apparitions de la Vierge Marie, en 1830, à une humble novice des Filles de la Charité, la future sainte Catherine Labouré. La médaille, qui a été réalisée en suivant les indications fournies par la Vierge à sainte Catherine, récapitule les mystères de la foi concernant la personne de Marie: en effet, son symbolisme particulièrement riche évoque à la fois le mystère de la Rédemption, l'amour du Cœur du Christ et du Cœur douloureux de Marie, la vocation de la Vierge Marie en tant que médiatrice de toutes grâces, le mystère de l'Église, les relations entre la terre et le ciel, et entre la vie temporelle et la vie éternelle.

La diffusion de la "médaille miraculeuse" a connu une nouvelle impulsion grâce à saint Maximilien-Marie Kolbe (+ 1941) et aux mouvements qu'il a suscités, ou qui se sont inspirés de son apostolat marial. De fait, ce jeune religieux des Tiers Mineurs Conventuels choisit la "médaille miraculeuse" comme le signe distinctif de la Pieuse Union de la Milice de l'Immaculée qu'il fonda, à Rome, en 1917.

La "médaille miraculeuse", comme les autres médailles de la Vierge ou les autres objets de culte, ne doit pas être considérée comme un talisman, ce qui conduirait les fidèles à une vaine crédulité. La promesse de la Vierge Marie, selon laquelle "les personnes qui porteront la médaille recevront de grandes grâces", exige de la part des fidèles une adhésion humble et fidèle au message chrétien, une prière persévérante et confiante, et une conduite morale cohérente.

L'hymne "Akathistos"

207. L'hymne vénérable adressée à la Mère de Dieu, appelée "hymne Akathistos" - dénommée ainsi parce qu'elle se chante debout - est l'une des expressions les plus hautes et les plus célèbres de la piété mariale de la tradition byzantine. Ce chef-d'œuvre littéraire et théologique présente, sous la forme d'une prière, la foi commune et universelle de l'Église des premiers siècles au sujet de la Vierge Marie. Les sources qui ont inspiré cette hymne sont les Saintes Écritures, la doctrine définie par les Conciles œcuméniques de Nicée (325), d'Éphèse (431) et de Chalcédoine (451), ainsi que la réflexion des Pères orientaux des IV et V siècles. Durant l'année liturgique, l'hymne acathiste est chantée solennellement le cinquième samedi de Carême, et elle est reprise en de nombreuses autres occasions; son usage est recommandé à la piété du clergé, des moines et des fidèles.

Dans les années récentes, cette hymne s'est répandue aussi dans les communautés de fidèles de rite latin. Certaines célébrations solennelles mariales, qui ont eu lieu à Rome en présence du Saint-Père, ont contribué à la diffusion de l'hymne acathiste, qui a ainsi bénéficié d'un retentissement très important dans toute l'Église. Cette hymne très ancienne, qui est considérée comme un exemple magnifique de la tradition mariale la plus antique de l'Église indivise, est à la fois un appel et une prière d'intercession en faveur de l'unité des chrétiens, qui est appelée à se réaliser sous la conduite de la Mère du Seigneur: une telle richesse de louanges, rassemblée dans les différentes formes de la grande tradition de l'Église, pourrait nous aider à faire en sorte que celle-ci se remette à respirer pleinement de ses "deux poumons", oriental et occidental".